Informations de base

2006/0067(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Gestion des eaux: qualité requise des eaux conchylicoles (abrog. directive 79/923/CEE). Codification **Subject** 3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
JURI Affaires juridiques	GARGANI Giuseppe (PPE-DE)	21/06/2006

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Emploi, politique sociale, santé et consommateurs	2767	2006-11-30

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Service juridique	BARROSO José Manuel

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/05/2006	Publication de la proposition législative	COM(2006)0205	Résumé
18/05/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
12/09/2006	Vote en commission,1ère lecture		Résumé
04/10/2006	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A6-0313/2006	
12/10/2006	Décision du Parlement, 1ère lecture	T6-0402/2006	Résumé
12/10/2006	Résultat du vote au parlement		
30/11/2006	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
12/12/2006	Signature de l'acte final		
12/12/2006	Fin de la procédure au Parlement		
27/12/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2006/0067(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 175-p1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/36615

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0313/2006	04/10/2006	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0402/2006	12/10/2006	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final	03640/2/2006	12/12/2006	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2006)0205	12/05/2006	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1358/2006	26/10/2006	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Directive 2006/0113
JO L 376 27.12.2006, p. 0014-0020 Résumé

Gestion des eaux: qualité requise des eaux conchylicoles (abrog. directive 79/923/CEE). Codification

2006/0067(COD) - 12/12/2006 - Acte final

OBJECTIF: codification législative.

ACTE LÉGISLATIF: Directive 2006/113/CE du Parlement européen et du Conseil relative à la qualité des eaux conchylicoles.

CONTENU : l'objet de la présente directive est de codifier la directive 79/923/CEE du Conseil du 30 octobre 1979 relative à la qualité requise des eaux conchylicoles. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

La directive concerne la qualité des eaux conchylicoles et s’applique aux eaux côtières et aux eaux saumâtres désignées par les États membres comme ayant besoin d’être protégées ou améliorées pour permettre la vie et la croissance des coquillages (mollusques bivalves et gastéropodes) et pour contribuer ainsi à la bonne qualité des produits conchylicoles directement comestibles par l’homme.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 16/01/2007.

Gestion des eaux: qualité requise des eaux conchylicoles (abrog. directive 79/923/CEE). Codification

2006/0067(COD) - 12/10/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de codécision de M. Giuseppe **GARGANI** (PPE-DE, IT), le Parlement européen a approuvé la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la qualité requise des eaux conchylicoles (version codifiée).

Gestion des eaux: qualité requise des eaux conchylicoles (abrog. directive 79/923/CEE). Codification

2006/0067(COD) - 12/05/2006 - Document de base législatif

OBJECTIF: codification de la législation relative à la qualité requise des eaux conchylicoles.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 79/923/CEE du Conseil du 30 octobre 1979 relative à la qualité requise des eaux conchylicoles. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.